

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RG2201 Linguistique et didactique de l'anglais 2.1 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PERG2B21LDA1 | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | XEGB2210 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 75 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Céline DUBY (celine.duby@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laurie GOFFETTE (laurie.goffette@helha.be) Florine MATHY (florine.mathy@helha.be) HELHa Loverval Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 50 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Selon activité : Anglais, Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'étudiant.e continuera à développer des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles de la langue visée. L'étudiant.e sera également amené.e à découvrir et à mettre en place des démarches didactiques.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B2 (selon les critères du CECRL). Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de mettre en place les démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire, en se référant notamment aux documents officiels et aux manuels scolaires.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG2B21LDA1A Linguistique et didactique de l'anglais 2.1 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG2B21LDA1A Linguistique et didactique de l'anglais 2.1 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation prendra la forme d'une épreuve intégrée (une seule ou plusieurs épreuve(s)).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Linguistique et didactique de l'anglais 2.1 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 22_PERG2B21LDA1A | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEGB2211 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 75 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Laurie GOFFETTE (laurie.goffette@helha.be) Florine MATHY (florine.mathy@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 50 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

De façon à permettre à l'étudiant(e) d'améliorer son niveau en langue cible et donc, à le rendre autonome lors de la confection de ses leçons ainsi que dans son futur métier, l'étudiant sera convié à revoir en profondeur et à parfaire les notions grammaticales, lexicales et phonétiques déjà étudiées en B1.

Cette Unité d'Enseignement contribue également au développement des compétences et capacités suivantes:

- linguistiques
- culturelles
- littéraires
- didactiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover ;
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement : communiquer en anglais avec un niveau de correction valable par écrit et par oral, s'ouvrir à d'autres cultures et à d'autres façons de penser, tout en devenant encore plus conscient des siennes, construire des séquences d'apprentissage adaptées à son public (en s'inspirant de différents manuels), savoir travailler en équipe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Axe linguistique :

- Maîtrise de la langue orale et écrite : l'accent est mis sur la connaissance plus approfondie et la pratique intensive de l'anglais;
- Révision du vocabulaire de base et extension de celui-ci;
- Révision approfondie de la grammaire et de la prononciation (suite);
- Activités d'écoute, de lecture et d'expression orale et écrite.

Axe culturel e littéraire :

- Découverte de la Grande-Bretagne : Les curiosités, les us et coutumes, la culture littéraire, artistique,... et le

Axe méthodologique :

- Utilisation de quelques manuels destinés à l'apprentissage de l'anglais en 2e année d'apprentissage; Apprentissage de la grammaire et de la compréhension à l'audition en anglais ;
- Construction de séquences d'apprentissage personnalisées;
- Analyse critique et construction de grilles d'évaluation;
- Analyse et construction de méthodes d'apprentissage alternatives aux manuels.

Démarches d'apprentissage

- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexion sur ce que l'on a produit au niveau oral et écrit.
- Utilisation des NTIC et de supports en ligne.
- Utilisation des différents manuels scolaires.
- Alternance entre le travail en autonomie (voir ConnectED), le travail individuel.
- Voyage culturel et linguistique
- Activités en groupes
- Lecture d'articles scientifiques sur la didactique des langues.

Dispositifs d'aide à la réussite

Moments prévus pour répondre aux questions des étudiants. Correction d'exercices et de travaux divers.

Les étudiants peuvent poser régulièrement les questions qu'ils souhaitent sur la matière vue. Le(s) professeur(s) donne(nt) régulièrement des conseils pour étudier leur matière. Il peut y avoir, si nécessaire, l'un ou l'autre test blanc.

Accompagnement lors de la préparation des stages.

Sources et références

- * MURPHY (R). English Grammar in Use for intermediate learners of English- Fifth edition. Editions Cambridge University Press.
- * REDMAN (S.). English Vocabulary in Use. (Pre-intermediate and Intermediate). Editions Cambridge University Press.
- * ASPINALL (T.). Test your listening. Editions Pearson Education Limited.
- * BBC News from the site BREAKINGNEWS ENGLISH.
- * SHEERIN (S.), SEATH (J.), WHITE (G.). Spotlight on Britain. Editions Oxford University Press ou * FALK (R.). Spotlight on the USA. Editions Oxford University Press.
- * SCRIVENER (J.), Learning Teaching, Macmillan Books for teachers, 2005.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, articles de presse, extraits manuels scolaires, supports audio et video, utilisation d'applications et de jeux et plateforme connectED.

Livres, magazines et autres documents disponibles en bibliothèque.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation certificative.

L'évaluation finale de l'UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats obtenus conjointement dans le cadre du cours de discipline et du cours de méthodologie fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque toutes les parties sont réussies (note = ou > à 10/20), le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque la note d'une des parties (linguistique, compétences et méthodologie) est inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences et pourrait ne pas valider l'UE. Le jury de délibération se réserve le droit de ne pas valider l'UE si l'une des compétences visées n'est pas maîtrisée lors de l'évaluation finale. Dans ce cas, le jury

appliquerait la note de 9/20 à l'ensemble de l'UE.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exm | 100 | | | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

L'apprentissage des langues est intrinsèquement actif. Dès lors, une présence systématique et une participation dynamique en classesont, bien évidemment, de rigueur.

Un travail régulier à domicile est indispensable pour réussir à atteindre les compétences visées dans ce cours. Aussi, il vous sera régulièrement demandé de faire des exercices relatifs à des points de matière vus au cours ; une étude régulière est donc vivement recommandée.

Toutes les parties de l'examen doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE. En cas d'absence, l'étudiant(e) sera prié(e) de remettre, lors de la séance qui suit, un justificatif VALABLE certifiant de son incapacité à présenter le test.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).